

# TIR FRANC COSSONAY

9<sup>ème</sup> Tir de groupe et individuel  
Plan de tir à 300m



## Tir des lièvres

Mercredi	28 août 2019	16:00 - 20:00
Jeudi	29 août 2019	16:00 - 20:00
Vendredi	30 août 2019	15:00 - 20:00

Buvette et petite restauration

Inscription Online: [www.tir-franc-cossonay.ch](http://www.tir-franc-cossonay.ch)

## Dispositions Générales

Genre de tir Lieu	Concours de groupe et individuel à 300m Stand de Cossonay -Ville 4 cibles SIUS 9004 Mercredi 28, jeudi 29 août de 1600h à 2000h Vendredi 30 août 2019 de 1500h à 2000h
Participation	Les sections affiliées à la FST et à la SVC peuvent inscrire un nombre illimité de groupes formés de 6 tireurs. Les groupes composés de 5 tireurs sont aussi valables. Les tireurs individuels sont aussi admis. Le même tireur ne peut tirer qu'une seule fois le programme.
Licence	Licence obligatoire. Le numéro de licence de chaque tireur doit être mentionné sur le formulaire d'inscription.
Inscriptions	Elles sont à adresser à Tir Franc Cossonay p.a. Habegger J-P, Bicentenaire 4 B, 1304 Cossonay, ou par <a href="mailto:info@tir-franc-cossonay.ch">info@tir-franc-cossonay.ch</a> , <a href="http://www.tir-franc-cossonay.ch">www.tir-franc-cossonay.ch</a> Les finances sont effectuées au n° IBAN CH08 0618 2042 5102 1620 5 auprès de la CEDC Cossonay Joindre un bulletin de versement pour le versement des prix. Délai au 15 août 2019
Livret de tir et taxes	Le livret de tir est obligatoire. Le prix est fixé à Fr. 6.00. Il sera délivré sur place. Il comprend les taxes de la FST, Fr.1.00/tireur, celles de la SVC, Fr.1.00/tireur, ainsi que les autres frais administratifs liés à la manifestation.
Finance de groupe	Elle est fixée à Fr. 40.00. Fr. 20.00 pour les groupes formés uniquement de Jeunes tireurs. Les 100% des finances de groupes reviennent aux 60 % des groupes, au minimum.
Paiement livret de tir	Le livret de tir ne sera délivré au tireur que si le montant du livret et la finance de groupe a été acquittés
Carte couronne	Une seule carte-couronne sera délivrée par tireur. Valeur Fr. 12.- ou Fr. 15.- si réussie à la passe Groupe et Cossonay
Positions :	Arme libre à genou, sauf V et SV couché bras franc Fusil standard et mousqueton, couché bras franc Mousqueton, les V et SV peuvent tirer couché avec appui Fusils d'assaut sur bipied réglementaire
Catégorie d'armes	A (Toutes les armes) D (Toutes les armes d'ordonnance) E (FA57 ord 02, 90, mousqueton)
Catégorie de groupes	Cat A : Toutes les armes Cat D/E : toutes les armes d'ordonnance
Rangeurs	Les tirs se font dans l'ordre de pose des carnets
Munitions	Seule est admise la munition d'ordonnance délivrée par l'organisateur. La munition est tirée sur place. Les douilles restent propriété de la société organisatrice.
Mutation	En cas d'empêchement, un tireur peut être remplacé par un membre de la même société. Le changement doit être effectué avant que le 1er tireur du groupe ne commence à tirer.
Dérangements	Le tireur supporte les dérangements survenant à son arme, à l'exception de ruptures de matériel liés aux installations de tir.
Réclamations	Elles sont à adresser à l'organisateur, le jour même du concours. Elles sont traitées et réglées immédiatement. Le droit de recours à la Commission disciplinaire et de recours de la FST est réservé. (Reg 1.31.00 du 28.08.2001)

### SOCIETE VAUDOISE DES CARABINIERS

Approbation du plan de tir : le 9 mai 2019

Le Chef de la Division fusil : **Alfred Tissot**

## Cible Exercice

Champ des points	Cible A/10
Nombre de coups	5, coup par coup, interruption à volonté
Prix de la passe	Fr.5.- (munition comprise)
Nombre de passes	illimitées

## Cible Groupe

Armes	Selon les dispositions générales
Champ des points	Cible A 1m divisée en 10 cercles
Nombre de coups	8 c. 4 coup par coup, 4 feu série
Position	Selon les dispositions générales
Prix de la passe	Fr.18.- (munition et taxes comprises)
Finance du Groupe	Fr.40.- par groupe de 5 tireurs. Les groupes formés uniquement de jeunes tireurs (cat.U17/U21) paient une finance de groupe de Fr. 20.-
Carte couronne	Selon les dispositions générales
Cat. A	E=72            V/U21 = 70      SV/U17 = 69
Cat. D	E=67            V/U21 = 65      SV/U17 = 64
Cat. E	E=65            V/U21 = 63      SV/U17 = 62
Classement	Le total des points du groupe détermine son rang. En cas d'égalité, appui par les meilleurs résultats individuels. Un classement par catégorie. Le 100% du produit de la finance de groupe, augmenté du surplus éventuel de la passe répartition, sera attribué aux 60% des groupes classés

## Cible COSSONAY

Armes	Selon les dispositions générales
Champ des points	Cible A/100
Nombre de coups	5, coup par coup, sans interruption
Position	Selon les dispositions générales
Prix de la passe	fr.16.- (munition et taxes comprises)
Carte couronne	Selon les dispositions générales
Cat A	E = 440            V/U21 = 430      SV/U17 = 420
Cat D	E = 415            V/U21 = 410      SV/U17 = 405
Cat E	E = 405            V/U21 = 400      SV/U17 = 395
Classement individuel :	en 3 catégories A/D/E au total des points, puis l'âge le plus élevé.
Prix :	aux 3 premiers classés : 1er Fr. 70.- / 2è Fr. 50.- / 3è Fr. 30.00

## Cible Les Lièvres - Répartition immédiate

Armes	Selon les dispositions générales		
Champ des points	Cible A/10		
Nombre de coups	6, coup par coup, sans interruption		
Position	Selon les dispositions générales		
Prix de la passe	Fr. 18.- (Fr. 15.90 pour la passe et Fr.2.10 pour la munition)		
Distinction	Aucune		
Répartition			

Points	Catégorie A	Catégorie D/E
60	Fr. 100.-	Fr. 100.-
59	Fr. 60.-	Fr. 70.-
58	Fr. 30.-	Fr. 50.-
57	Fr. 20.-	Fr. 40.-
56	Fr. 15.-	Fr. 30.-
55	Fr. 10.-	Fr. 25.-
54	Fr. 5.-	Fr. 20.-
53	-	Fr. 15.-
52	-	Fr. 8.-
51	-	Fr. 5.-

Le paiement de la répartition immédiate aura lieu durant les tirs, les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération.

Si le paiement comptant en espèces n'atteint pas les 60 % du produit des passes (sous déduction de la munition), la différence sera attribuée en totalité au concours de groupes concerné en Cat A & D/E. Le transfert des montants de différence entre les diverses catégories n'est pas autorisé.

### Classement des rois du tir

Un classement individuel est établi, par cat. A, D et E à l'addition du 100% des passes Groupe et passe répartition et 20% de la passe Cossonay. En cas d'égalité, appuis par la cible Groupe, puis la cible répartition, puis la cible Cossonay

Prix : Fr. 70. – au premier, Fr. 50. – au deuxième et Fr. 30. – au troisième

Cossonay, le 4 mai 2019 Tir Franc Cossonay